

**COMPTE-RENDU DE REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 27 JUIN 2019**

Nombre de membres dont le conseil municipal doit être composé : 19

Nombre de conseillers en exercice : 18

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de pouvoirs : 4

L'an deux mille dix-neuf, le 27 juin 2019 à 19h, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Anne-Marie DELAFOSSE, Maire :

NOM	Prénom	Présent	Absent	le cas échéant pouvoir donné à
DELAFOSSÉ	Anne-Marie	×		
POLLET	Florence	×		
BLEUZEN	Jean-Claude	×		
LECOMTE	Catherine	×		
MATTLE	Michel	×		
CONSEIL	Vincent	×		
GUEDIN	Nathalie	×		
DUVAL	Jacques		Excusé	Anne-Marie DELAFOSSE
AGUADO	Anthony	×		
JOLY	Sylvie	×		
DUJARDIN	André	×		
BOUREL-CASAERT	Isabelle		×	
LAMOTTE	Sébastien		Excusé	Anthony AGUADO
PREVOST	Ginette		Excusée	
GENESTE	Didier	×		
BENARD	Daniel		×	
PAMART	Ambroise		Excusé	Vincent CONSEIL
HUET	Vincent		Excusé	Didier GENESTE

Secrétaire de séance : Madame Catherine LECOMTE

A- ADOPTION DU PV DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Le PV du 06 juin est adopté à l'unanimité, après la modification du point sur les cavités souterraines. L'étude avait été reçue le 6 juin 2019. Les conseillers ont pris connaissance de la carte.

Madame le Maire informe que Monsieur Laurent Levasseur, Président d'Interlude et Monsieur Lizot de la Société Ateliers 2 Paysages interviendront au cours de la séance.

B- ORDRE DU JOUR

Monsieur Laurent Levasseur, président d'Interlude est autorisé par Madame le Maire à prendre la parole afin d'expliquer aux élus la demande de subvention faite par Interlude.

Les élus prendront part au vote de la subvention lorsque la séance de conseil municipal sera ouverte.

Affaires générales

1- Présentation de l'esquisse – Aménagement Route de Roncherolles et Rue des Ecoles.

Monsieur Lizot, en charge de l'esquisse de l'aménagement Route de Roncherolles et Rue des Ecoles présentera en détail le projet.

Le coût de l'opération sera annoncé lors du CM, ainsi que les subventions auxquelles la Commune est éligible.

Le calendrier de réalisation des travaux est présenté, et est estimée à 5 mois.

Affaires financières

2- BIO dans les menus de la cantine – retour sur l'enquête

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à 2 voix contre, 2 abstentions et 11 pour:

- D'instaurer deux composantes bio par semaine dans les menus.
- D'appliquer les tarifs de restauration scolaire suivants :
 - o Repas maternelles : 2.98€
 - o Repas élémentaires : 3.09€
 - o Enfants extérieurs : 4.20€
 - o Repas adultes : 5.15€
 - o Accueil enfant Panier repas : 1€

3- Subvention Mission Locale, AIPA, ARE Normandie

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que lors du Conseil municipal du 6 juin dernier, les subventions allouées chaque année à différents organismes n'ont pas été votées. Madame le Maire évoque les différentes demandes :

- Mission Locale : 2334.26€
- ARE : 150€
- AIPA : 845.48€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, d'attribuer les subventions suivantes :

- Mission locale : 2334.26€
- ARE : 150€
- AIPA : 845.48€

4- Subvention Interlude

Suite à l'intervention de Monsieur Laurent Levasseur, Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir voter pour l'attribution ou non d'une subvention auprès d'Interlude au titre de l'année 2018-2019.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à 12 voix pour et trois abstentions :

- D'allouer une subvention de 2101€ à Interlude au titre de l'année 2018-2019.

Madame le Maire fait part à l'assemblée, que le Hockey Club n'avait pas fait de retour concernant leur demande de subvention.

Les élus décident d'attendre le forum afin de leur allouer ou non une subvention. Madame Lecomte insiste sur le fait que selon elle, le Hockey ne sera pas présent au forum et qu'il sera nécessaire d'aider cette association afin que la trésorerie soit positive.

Urbanisme

5- Point d'avancement PLUI

Monsieur Bleuzen fait le point sur les différentes étapes du PLUI.

Questions diverses

- Madame le Maire informe que les travaux du tennis couvert sont terminés. Les faitages étaient usés. Les déchets sont à reprendre par le service technique, personne n'ayant vu que les déchets n'étaient pas repris.
- La petite réparation de la toiture au groupe scolaire est terminée.
- Monsieur AGUADO demande si les poteaux incendie sont pris en compte dans les terrains à urbaniser. Des renforcements vont sûrement être nécessaires.
- La barrière à la Clef des champs est en cours d'achèvement.
- L'entreprise Pinson va à nouveau intervenir au cimetière afin de brûler les mauvaises herbes.

La séance est levée à 21h17.